

Présents : Patrick ALLARD, François ANDRE, Sabine BAROU-MORRUGARES, André BOCHET, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Yves DURBET, Sandra FEAZ, Michel FERRARIO, Michel FRUMILLON, Brigitte NUER, Gilbert PELLISSIER, Olivier POLAUD, Claude REYNAUD, Véronique VALET.

Sandra FEAZ est nommée secrétaire de séance.



Le compte-rendu de la séance du 24 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1 - Demande de subventions
 - 2 - Subventions aux associations
 - 3 - Indemnité de stage
 - 4 - Embauche de jeunes - vacances scolaires
 - 5 - Journée de la Platière
 - 6 - Procédure du Plan Général d'Alignement
 - 7 - Réorganisation du rez de chaussée de la mairie
 - 8 - Aménagement des abords de la salle polyvalente
 - 9 - Marché de travaux de V.R.D. secteur « Carcavel »
 - 10 - Maîtrise d'œuvre enfouissement des réseaux secs—route de Montandré –Parapet
 - 11 - Cessions de terrains
 - 12 - Droit de préemption
 - 13 - Modification simplifiée du règlement du PLU
- Questions et informations diverses

1- Demande de subventions

Dans le cadre des actions Natura 2000 et au vu des travaux d'entretien du sentier d'accès sur le secteur de Montandré, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter le MEEDDAT afin que la commune soit subventionnée à hauteur de 80 % du montant des travaux.

Vote : unanimité

2- Subventions aux associations

Deux nouvelles demandes de subventions d'associations sportives sont présentées. Monsieur le Maire propose les sommes suivantes :

- ⇒ Union Athlétique de Maurienne : 160 €
- ⇒ Montagne Loisirs Découverte VTT: 40 €

Vote : unanimité

3- Indemnité de stage

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'un étudiant effectuera un stage de quatre semaines au sein de la collectivité. Il propose de lui verser une indemnité à hauteur de 230 € sous réserve du sérieux du travail effectué durant cette période.

Vote : unanimité

4- Embauche de jeunes pour les vacances d'été

Comme les années précédentes, la municipalité souhaite embaucher des jeunes durant l'été pour réaliser des travaux d'entretien. Ils travailleront en collaboration avec les employés communaux.

Vote : unanimité

5- Entretien du chemin de la Platière

La traditionnelle journée de travail pour l'entretien du chemin de la Platière aura lieu le samedi 13 juin.

Vote : unanimité

6- Plan Général d'Alignement

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le foncier de la route forestière de Montandré n'a jamais été régularisé et propose de lancer cette procédure avec l'aide du bureau d'étude Mesur'Alpes.

Vote : unanimité

7- Réorganisation rez de chaussée de la mairie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des plans établis par un architecte conseil du CAUE. Ce dernier ayant été consulté rapidement il y a quelques temps, monsieur le Maire propose de relancer une étude plus précise des aménagements possibles .

8– Aménagement abords de la salle polyvalente

Monsieur le Maire présente au conseil municipal différentes propositions d'intégration d'un espace multisports et d'un parking en aval de la salle polyvalente. Après avoir entendu les remarques de ses conseillers, il décide de demander au cabinet chargé de cette étude, le chiffrage d'autres éléments susceptibles d'être ajoutés.

9– Marché de travaux V.R.D. secteur de Carcavel

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 26 février dernier a retenu les entreprises suivantes pour le marché de travaux secteur de Carcavel :

- ⇒ Lot 1 « VRD » : Entreprise TRUCHET pour un montant de 345 366 € HT,
- ⇒ Lot 2 « Courant Fort »: Entreprise FORCLUM pour un montant de 45 680 € HT.

Le conseil municipal, approuve ce marché et autorise le maire à le signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Vote : unanimité

10– Maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux secs—route de Montandré –Parapet

Monsieur le Maire rappelle qu'au niveau du secteur de la rive gauche du ruisseau, il est prévu de procéder à l'enfouissement des réseaux secs. Pour se faire, il propose de lancer la recherche d'un bureau d'étude.

Vote : unanimité

11– Cessions de terrains

Le Conseil Municipal confirme la vente à des particuliers des parcelles suivantes :

- ⇒ Parcelle ZA231 de 919 m² sise à « Carcavel »,
- ⇒ Parcelle ZA56 de 868 m² sise à « Champs Dessous »;

Toutes deux seront vendues au prix de 70 € le m².

Vote : unanimité

12 - Droits de préemption

La commune décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles suivantes en cours d'aliénation :

- ⇒ N° B3081 « L'Echaillon » de 1 267 m²,
- ⇒ N° B3100 « La Cote » de 177 m².

Vote : unanimité

- ⇒ N° C1767 « Longefan Ouest » de 1 201 m².

Vote : 14 pour et 1 non participation au vote

- ⇒ N° ZA66 « Champs Dessus » de 749 m²

Vote : 14 pour et 1 non participation au vote

13– Modification simplifiée du règlement du PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de rédaction du Plan Local d'Urbanisme, deux lignes concernant le positionnement du bardage avaient été omises.

Il précise que la loi n°2009-179 du 17 février 2009 relative à l'accélération des programmes de constructions et d'investissement publics ou privés peut être appliquée dans le cas présent.

Cette loi consiste à porter à connaissance du public l'objet de la modification, ici la disposition du bardage, au vu de formuler des observations pendant un délai d'un mois en mairie. Passé ce délai, le conseil municipal se réunira et évoquera les remarques des administrés puis procèdera au vote de l'application de cette modification simplifiée.

INFORMATIONS

Michel FRUMILLON nous informe que la cérémonie du 18 juin aura lieu à 19h devant le monument aux morts d'Hermillon et sera suivie d'un apéritif à 19h30 à l'Espace du 27 août 1944.

François ANDRE nous informe que la remise en état de la scierie est terminée et que la médiathèque rouvrira ses portes le 1er juillet.

Danielle BOCHET nous informe du départ en retraite du directeur de l'école, Monsieur Jean-Marc BOCHET et qu'il n'y aura pas de fermeture de classe pour cette année.

Yves DURBET nous informe :

- ⇒ Que Malauray ALLARD a reçu une distinction pour son travail sur la déportation et la félicité,
- ⇒ Des actions menées par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne.

HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Pendant les mois de juillet et août 2009
la bibliothèque sera ouverte les lundis :
De 16 H 30 à 18 H 30